

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Gestion de la sécurité : ADL vice-champion en Afrique centrale

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

L'aéroport international Léon-Mba est la 2^e plateforme aéroportuaire la plus sécurisée d'Afrique centrale. En effet, GSEZ Airport s'est vu décerner le prix de la sécurité aéroportuaire "SGS Excellence 2022" lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACI qui s'est tenue à Marrakech au Maroc le 25 octobre dernier. Cette récompense internationale

est le gage de la mise en œuvre des fondamentaux du Système de gestion de la sécurité (SGS) au sein de l'aéroport de Libreville, ainsi que de pratiques innovantes, en collaboration étroite avec l'ensemble des exploitants. En juin 2022, le bureau Afrique de l'ACI (Conseil international des aéroports), a relancé les prix ACI de la sécurité aéroportuaire avec un accent, cette année, sur l'excellence dans le Système de gestion de la sécurité (SGS). Ces distinctions ont été mises en place par ACI Afrique pour

reconnaître l'excellence et le professionnalisme dans la gestion de la sécurité des aéroports. Elles représentent l'occasion de célébrer la volonté des aéroports d'améliorer en permanence leurs engagements en matière de sécurité et de qualité. C'est dans ce cadre que l'Aéroport international Léon-Mba s'est distingué en étant le vice-champion dans le Système de gestion de la sécurité de l'Afrique centrale dans la catégorie Safety Award de cette édition 2022.

Outre la mise en œuvre des pratiques et normes recommandées, l'aéroport a su implémenter d'autres aspects opérationnels innovants : Réunions régulières du SGS interne ; séances d'induction sécurité pour tout nouvel employé ; réalisation d'audits de



Une vue partielle de l'Aéroport International Léon Mba de Libreville.

sécurité en interne ; élaboration d'un tableau de bord sécurité trimestriel diffusé à l'ensemble de la communauté aéroportuaire... Il faut savoir que depuis la reprise de la concession aéroportuaire par GSEZ Airport en 2018, ce sont plus de 3 milliards de francs

CFA qui ont déjà été investis. "Les équipes de GSEZ Airport sont déterminées à inscrire l'aéroport international Léon-Mba parmi les meilleurs, faisant ainsi du Gabon une destination de choix", a réitéré le directeur de GSEZ Airport.

Internet: le Gabon veut améliorer sa capacité de fourniture



Cette migration permettra d'accroître la fourniture internet du Gabon

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

SOUICIEUX d'améliorer son réseau de fourniture internet, le Gabon, premier pays de la sous-région en matière de développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), entend mettre en œuvre son programme de migration de protocoles IPv4 à IPv6.

À cet effet, le ministère de l'Économie numérique en collaboration avec la société Number Ressource Society (NRS) a organisé, lundi passé, un atelier de formation et de sensibilisation sur le thème : "Gouvernance internet et développement d'un écosystème d'innovation numérique".

"Comme vous le savez, Internet Protocol (IP) est un protocole,

ou un ensemble de règles, pour le routage et l'adressage des paquets de données afin qu'ils puissent traverser les réseaux et arriver à la bonne destination. Aussi, le protocole IPv4 limite la prise en charge des adresses IP à près de 4,3 milliards d'adresses tandis que le protocole IPv6 offrira encore plus de possibilités élargissant ainsi les plages d'adresses disponibles pour un nombre de besoins toujours plus croissants", a souligné le ministre de l'Économie numérique, Jean-Pierre Doukaga Kassa.

Considéré comme un outil majeur dans le développement de notre économie numérique, cet atelier a été l'occasion pour l'ensemble des parties prenantes de s'approprier le lancement du projet de migration du plan d'adressage IPV4 au plan d'adressage IPV6.

Malibe II: l'ANUTTC tranche en faveur des populations

GMNN
Libreville/Gabon

L'AGENCE nationale de l'urbanisme, des travaux topographiques et du cadastre (ANUTTC) semble bien engagée à résoudre les litiges fonciers de façon pacifique. C'est le sentiment qui s'est à nouveau dégagé, vendredi dernier, à la mairie d'Akanda, lors de la rencontre entre les habitants d'Iyalala dans la localité de Malibe II et la Direction générale de l'ANUTTC. Une réunion tenue en présence de la gouverneure de l'Estuaire, Marie-Françoise Dickoumba, du maire de ladite localité, Yvon-Patrick Rombogouera, et des représentants du ministère de l'Habitat. Il était question d'annoncer aux occupants de cette zone que l'État a récupéré le titre foncier n° 25 904, précédemment détenu par le promoteur immobilier "Titane construction". Et que ledit lotissement, d'une superficie d'environ 200 hectares, est mis à la disposition des populations



Lors des échanges, le collectif des occupants de Iyalala a salué la décision de l'ANUTTC.

qui s'y étaient installées depuis des décennies. Chacun des occupants peut désormais lancer la procédure de normalisation de sa parcelle. Une réponse du gouvernement qui met fin à la menace de déguerpissement des riverains réunis en collectif. Selon Dexter Meye M'Obiang, directeur général de l'ANUTTC, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'accélération de la transformation (PAT), le gouvernement avait adopté une importante mesure visant à réformer l'attribution de grands espaces fonciers aux aménageurs privés à travers l'ordonnance

004/PR/MHU du 26 janvier 2021, instituant l'obligation de mise en valeur des concessions d'aménagement foncier. Ainsi, dans la mise en œuvre de ladite ordonnance, l'ANUTTC a procédé à la mutation, au profit de l'État, de six titres fonciers précédemment détenus par des Sociétés civiles immobilières (SCI). Certaines s'étant mises à menacer les populations d'expulsion. "Par ma voix, nous nous réjouissons, car les autorités ont pris une décision salubre et courageuse", a confié Thomas Essingone, représentant du collectif des habitants d'Iyalala.